



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

PV CFA

03 avril 2018

Présents : Gilles VIGNE, Philippe FONTAINE

Invités : Bastien COQUEREL (Vie Sportive), Pierre TROCHET (DTN)

Sujet
Validation
Championnat seniors
Report et inversion
Divers

Validation

- PV CFA 26/03/18 : validé à l'unanimité

Championnat seniors

- D3
 - o J3 (match en retard)
 - Myrmidons Vs. Sabres (08/04/18)
 - Courriel des Sabres

En application des articles 50 et 51 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN, la Commission Football Américain a déclaré :

- o Le forfait général du club des Sabres en D3. Notification de sanction et amende à suivre.

- o J8
 - Archanges Vs. Aurochs (01/04/18)
 - Courriel des Aurochs

En application de l'article 50 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN, la Commission Football Américain a déclaré :

- o Le Forfait Simple des Aurochs, soit un résultat de 18-00 en faveur des Archanges, 0 point pour les Aurochs. Notification de sanction à suivre.

- Sharks Vs. Jaguars (01/04/18)
 - Les Jaguars de Chateaufort les Martigues n'ont présenté qu'un arbitre club pour la rencontre, contrairement à ce qui est demandé par l'article 10 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF A L'ARBITRAGE ET AU JUGEMENT.

En application de l'article 10 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF A L'ARBITRAGE ET AU JUGEMENT, et 49 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN, la Commission Football Américain a déclaré :

- o Le match perdu par pénalité pour les Jaguars, soit un résultat de 18-00 en faveur des Sharks, 1 point pour les Jaguars. Notification de sanction à suivre.

- Diables Bleus Vs. Bulldogs (01/04/18)

Considérant la réclamation des Diables Bleus, écrite avant la rencontre par le Président des Diables Bleus, accompagnée par un paiement par virement de 76,22€, stipulant : « *En conférence arbitre lors de la vérification des licences, il apparait que l'équipe visiteuse n'est pas en conformité au niveau des diplômes requis par la DTN. Seul M. DEHAIS Aurélien est présent physiquement et sur la FDM. D'après la grille d'obligation pour encadrer les catégories en football américain, il faut au minimum CA3 et CA2 en adjoint, hors, il n'y avait que le CQP de M. DEHAIS.*

Trouvez ci-joint par virement un montant de 76,22€ faisant office de réclamation.

M. BUN a mentionné dans « observation » la réclamation. » ;

Considérant la réclamation recevable sur la forme ;

Considérant, sur le fond, que l'article 43 du Règlement Particulier Relatif aux Compétitions de Football Américain, précise que « *La Direction Technique Nationale définit, par circulaire fédérale, la grille d'obligation minimum de diplômes pour l'entraîneur principal d'une équipe ainsi que les autres*



entraîneurs, présents sur la feuille de match. L'équipe ne respectant pas cette obligation encours la perte du match par pénalité. »

Considérant que la grille d'obligation minimum de diplômes précise que, pour la saison 2017/2018, l'entraîneur principal d'une équipe évoluant en D3, doit au minimum être titulaire d'un Certificat d'aptitude de niveau 3, et que le 1^{er} adjoint doit au minimum, être titulaire d'un Certificat d'aptitude de niveau 2.

Considérant que le signataire de la feuille de match pour l'équipe des Bulldogs, Aurélien DEHAIS, licence n°FAE0000917, identifié en tant qu'entraîneur principal, est titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle de Football Américain, diplôme de niveau supérieur à un CA3, et remplit, à ce titre, aux obligations définies par la grille d'obligation minimum de diplômes.

Considérant que la feuille de licenciés présentée par les Bulldogs, contient une seconde licence d'« entraîneur » de football américain, en la personne de Michael BLEJAN, licence n° FAE0002008, non titulaire d'un diplôme et ne remplit pas, à ce titre, aux obligations définies par la grille d'obligation minimum de diplômes.

Considérant que sans un second entraîneur diplômé, l'équipe des Bulldogs est alors en infraction au regard de la grille d'obligation minimum de diplômes pour la saison 2017/2018.

La Commission Sportive Football Américain déclare :

- Le match perdu par pénalité pour les Bulldogs de Saint Cergue, soit un résultat de 18-00 en faveur des Diables Bleus de Grenoble, 1 point pour les Bulldogs de Saint Cergue. Notification de sanction à suivre.
 - Rapport d'incident disciplinaire #14 Diables Bleus
 - Transmission à la CND
 - D2
 - J3 (match en retard)
 - Templiers Vs. Spartiates (31/03/18)
 - Suite au report de la rencontre, les Templiers d'Elancourt n'ont pas envoyé de convocation aux Spartiates d'Amiens, contrairement à ce qui est demandé par l'article 31 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN.
- En application des articles 31 et 49 du REGLEMENT PARTICULIER RELATIF AUX COMPETITIONS DE FOOTBALL AMERICAIN, la Commission Football Américain a déclaré :
- Le match perdu par pénalité pour les Templiers d'Elancourt, soit un résultat de 18-00 en faveur des Spartiates d'Amiens, 1 point pour les Templiers d'Elancourt. Notification de sanction à suivre.
 - J7
 - Templiers Vs. Mousquetaires (24/03/18)
 - Absence des statistiques Mousquetaires
 - Notification de sanction et amende à suivre
 - Vikings Vs. Pionniers (24/03/18)
 - Vidéo inexploitable : Notification de sanction à suivre.
 - Dauphins Vs. MFA Hurricanes (01/04/18)
 - Rapport d'incident administratif concernant la présence d'un ARC D1/D2 de niveau ARR sans autorisation de libération de la part de sa CRA
 - Rappel à la règle à faire au club
 - D1
 - J5
 - Léopards Vs. Falcons (25/03/18)
 - Rapport d'incident disciplinaire #4 Falcons



- Transmission à la CND
- Rapport d'incident disciplinaire #90 Léopards
 - Transmission à la CND
- Argonautes Vs. Molosses (24/03/18)
 - Absence des ramasseurs de balles
 - Notification de sanction et amende à suivre
 - Absence du micro HF pour les arbitres
 - Notification de sanction et amende à suivre
 - Rapport d'incident disciplinaire #9 Molosses
 - Transmission à la CND
- J6
 - Léopards Vs. Blue Stars (01/04/18)
 - Absence des horloges de 40 secondes
 - Notification de sanction et amende à suivre
 - Absence du panneau de score électronique avec compte à rebours du temps de jeu
 - Notification de sanction et amende à suivre

Reports et inversions

Catégorie et Division	Conférence/ Poule	Match	Date initiale	Date de report ou du match avancé	Inversion
D1	/	Black Panthers Vs. Argonautes	03/03/2018	28/04/2018	
		Argonautes Vs. Falcons	10/03/2018 et 06/05/2018	/	Oui
D2	N/A	Gladiateurs Vs. Mousquetaires	11/02/2018	08/04/2018	
	N/B	Vikings Vs. Diables Rouges	10/02/2018	08/04/2018	
		Pionniers Vs. Corsaires	11/02/2018	07/04/2018	
	Nord (inter poules)	Mousquetaires Vs. Vikings	17/03/2018	22/04/2018	
	S/A	Centurions Vs. Hurricanes	28/01/2018 et 29/04/2018	03/02/2018 et 29/04/2018	Oui
	S/B	Centaures Vs. Canonnières	11/02/2018 et 12/05/2018	/	Oui
D3	N/A	Dockers Vs. Tonnerre	03/03/2018	07/04/2018	
		Tonnerre Vs. Licornes	18/03/2018	28/04/2018	
	N/B	Gaulois Vs. Poppys	10/02/2018	07/04/2018	
		NightHawks Vs. Cougars B	18/02/2018	15/04/2018	
		Poppy's vs. NightHawks	11/03/2018	28/04/2018	
	N/D	Géant Vs. Minotaure	17/03/2018	07/04/2018	
	S/B	Aurochs Vs. Scorpions	17/02/2018	08/04/2018	



Challenge féminin	N/A	Molosses Vs. Flash	03/02/2018	15/04/2018	
		Flash Vs. Molosses	05/05/2018	28/04/2018	
	N/B	Léopards Vs. Vikings	06/05/2018	22/04/2018	
Champ. France U19	A/2	Dauphins Vs. Canonniers	17/03/2018	07/04/2018	
	A/3	Tigres Vs. Pygargues	18/03/2018	08/04/2018	
	B/1	Pionniers Vs. Caimans	27/01/2018	08/04/2018	
	B/2	Conquérants Vs. Cougars	03/03/2018	08/04/2018	
		Léopards Vs. Conquérants	11/03/2018	14/04/2018	
	B/3	ASPT75 Vs. Météores	20/01/2018	07/04/2018	
	B/4	Molosses Vs. Templiers	18/03/2018	08/04/2018	

Divers

- Note à la CNA à faire concernant la présence des entraîneurs sur les feuilles de match : attention à bien vérifier leur présence et, si ce n'est pas le cas, à les barrer de la feuille des licenciés afin de permettre à la CFA de vérifier correctement les niveaux de diplômes exigés par le règlement.
- Courriel des Falcons : pris connaissance.
- Courriel des Aigles : pris connaissance. Courrier de rappel à faire aux Hurricanes.

Gilles VIGNE

Président de la Commission Football Américain